

Les cégeps un modèle d'avenir !

Association des professeures et professeurs de sociologie des collèges (APPSC)

L'APPSC réunie dans le cadre de son colloque et de son assemblée générale annuels propose cette réflexion sur la remise en question actuelle de l'enseignement collégial.

Le réseau des cégeps québécois a plus de 35 ans. Il a été conçu dans un contexte où le Québec présentait un retard important par rapport aux sociétés avancées au plan de la scolarisation et de l'accessibilité aux études supérieures. Tout au long de son existence il a eu ses détracteurs. Nombreux ont été ceux qui ont décrié la liberté académique des enseignantes et des enseignants et l'esprit critique qu'ils développaient chez les étudiantes et les étudiants. Cette institution a longtemps été taxée de laxisme. D'autres, sans jauger l'influence que le prestige associé aux professions libérales pouvaient continuer d'exercer au moment de l'implantation des cégeps, ont conclu à leur faillite quand on a constaté que le secteur pré-universitaire recrutait mieux que le secteur technique. Pourtant, avec le temps et les réajustements, les défis initiaux ont été largement relevés par les cégeps.

Le positionnement géographique des cégeps

Le Québec, avec une petite population occupe un vaste territoire qui rend difficile le maintien d'institutions d'enseignement supérieur pour toutes ses régions. Cette caractéristique géographique qui prévalait à la fin des années soixante existe toujours et doit être prise en compte dans la réflexion actuelle sur les Collèges. Le choix de société qui a été effectué alors, c'est-à-dire l'association de la formation technique et d'un niveau d'enseignement supérieur afin que se côtoient futurs universitaires et futurs techniciens, incarne un concept humaniste, encore intéressant et novateur, 35 ans plus tard. De plus, ce choix garantit la viabilité de plusieurs institutions régionales en procurant un bassin de clientèle suffisant pour assurer le maintien d'un niveau de services approprié dans les régions éloignées.

On sait cependant qu'une décroissance de la clientèle scolaire est amorcée depuis quelques années. Ceci incite les réseaux d'autres ordres éducatifs notamment les commissions scolaires et les universités, à chercher des solutions pour maintenir ou augmenter les niveaux de clientèle. Or, quoi de plus intéressant pour pallier les difficultés financières et autres problèmes engendrés par le déclin démographique que de se donner un plan de développement qui permette d'absorber une importante nouvelle clientèle à savoir les effectifs actuels des cégeps ? De toute évidence, les commissions scolaires y gagneraient gros, de même que les universités.

Ce qu'il faut se demander cependant c'est ce que la société québécoise y gagnerait; ce que les régions y gagneraient; ce que les étudiants y gagneraient. Que pourrait signifier la rupture de l'actuel modèle collégial pour les régions si, par exemple, les cégeps disparaissaient ? L'accélération du phénomène de l'exode des jeunes qui devraient devancer leur départ pour l'université d'un an; un accroissement des coûts pour les

familles qui devraient assumer un an de plus de frais de scolarité et de subsistance : deux facteurs majeurs qui pourraient avoir un impact significatif sur la poursuite des études supérieures ou avancées.

D'autre part, dans plusieurs régions, les cégeps sont plus que des institutions de formation, ils représentent des pôles économiques et culturels importants. En effet, ils constituent une source appréciable d'emplois et leurs infrastructures permettent souvent l'existence d'une vie culturelle intéressante, que ce soit par la présentation de pièces de théâtre, de spectacles, de films, d'expositions... Tout cela sans compter le rôle d'animation qu'y tiennent souvent les enseignantes et les enseignants.

Le caractère original de la formation

La qualité de l'enseignement de niveau collégial est particulièrement appréciée par les élèves qui rapportent que ce niveau est bien plus stimulant que le secondaire et bien plus convivial que l'université. Les enseignantes et enseignants des universités quant à eux, nous indiquent que la clientèle issue des cégeps est bien mieux adaptée au début des études universitaires que celle des autres provinces. Les acquis intellectuels que développent les étudiants dans les cégeps québécois leur ouvrent la possibilité de poursuivre des études supérieures avec des bases conceptuelles et méthodologiques solides, de se donner des formations d'appoint dans leur domaine ou encore d'explorer de nouveaux champs d'études.

La grande qualité de la formation technique au niveau collégial est également soulignée par les employeurs. Au fil des ans, les programmes ont été actualisés, on y a développé de nouvelles approches, favorisé l'établissement de passerelles entre le milieu professionnel et les apprentissages scolaires et ajusté la formation à l'évolution des conditions d'exercice des professions. En outre la formation générale acquise par nos futurs techniciens facilite leur évolution à une époque où la formation continue est devenue inéluctable dans une société du savoir. En effet, les acquis collégiaux sont transférables et nos techniciens sont outillés pour parfaire leurs compétences une fois sur le marché du travail.

Plus que les mérites respectifs de chacun des types de formation offerts dans les cégeps, ce qui est encore le plus grand héritage et constitue l'originalité de cet ordre d'enseignement, c'est la cohabitation de ces deux univers qui non seulement fournit des réponses nécessaires aux exigences de compétence et de savoir-faire de l'éducation, mais lui confère sa dimension citoyenne. Les Cégeps contribuent à rendre les jeunes plus autonomes intellectuellement, renforcent l'identité québécoise et rendent les étudiants aptes à réfléchir aux choix de société.

La remise en question actuelle des cégeps est aussi une attaque contre cette dimension humaniste de la formation. Dans le modèle très utilitariste de l'éducation qui tend à s'imposer de plus en plus, ces attaques prennent la forme de remise en question de la formation en philosophie, de l'apport des disciplines contributives dans certains programmes ainsi que de la formation complémentaire. Ce modèle nous ramène aux bons

vieux collègues techniques produisant simplement de bons techniciens. Ce qu'on semble désormais rechercher, ce sont des exécutants qui n'ont pas la mauvaise idée de penser par eux-mêmes. Est-ce là la qualité de citoyens que nous désirons ? Est-ce là la société que nous désirons ?

L'organisation des cégeps en réseau

Même si l'implantation des cégeps et la distribution des programmes ont tenu compte des particularités régionales, l'organisation des institutions en réseau a toujours représenté une garantie de la qualité de la formation. En effet, elle obligeait les institutions à partager un certain nombre de standards qui donnaient à l'évaluation des références sûres. Avoir un DEC en Sciences humaines, en Techniques policières ou en toute autre formation offerte par le collégial était équivalent peu importe l'institution, la valeur du diplôme étant reconnue par le MEQ. Le réseau collégial permettait aussi, en accordant une certaine sécurité d'emploi, de compter sur un corps professoral expérimenté sachant répondre aux mêmes exigences de formation quel que soit l'établissement. Enfin, l'existence du réseau garantissait à l'étudiant qui voulait changer d'institution la possibilité de poursuivre son programme ou encore de faire reconnaître ses acquis. Déjà la réforme de 1992 a largement fragilisé le réseau en faisant en sorte que les programmes soient définis au niveau local, rendant difficile notamment les transferts d'institutions pour les étudiants.

Actuellement l'existence même du réseau collégial est remise en cause. Outre ceux qui préconisent sa disparition totale il y a ceux qui propose une autonomie accrue des collèges afin de créer des institutions pouvant décerner leurs propres diplômes. On est en droit de se poser un certain nombre de questions sur l'impact du démantèlement du réseau. Par exemple est-ce que les diplômes acquis dans des cégeps autonomes, uniques responsables du contenu des programmes qu'ils offrent, garantiront la même qualité de formation d'un collège à l'autre ? Que feront les cégeps en perte de vitesse pour intéresser et recruter des étudiants ? Offriront-ils des formations plus courtes, à rabais ? Auront-ils recours à de la sous-traitance pour des prestations de cours afin d'économiser ? Comment se financeront les cégeps ? Est-ce que ce sera la fin de l'accès gratuit à la formation supérieure ? Est-ce que les institutions seront en mesure d'assumer la responsabilité de financer l'actualisation des connaissances de leurs personnels ?

Conclusion

Presque tous les acteurs et observateurs actuels s'entendent pour dire que les Cégeps présentent plus d'atouts que d'inconvénients. Selon l'étude du ministère de l'enseignement effectué en 1993, il en coûterait 750 millions pour modifier le système actuel (Le Devoir, 26 mai 2004, A1). Dans ce contexte, la question fondamentale devient : pourquoi cet acharnement à vouloir changer les Cégeps ? Pourquoi les affaiblir en remettant régulièrement en question leur pertinence ? Pourquoi néglige-t-on par ailleurs d'évaluer sérieusement leurs effets positifs ? Examinons quelques hypothèses de réponses à ces questions de fond.

Être différent, dans la plupart des sociétés, condamne les individus à la marginalité. Être différent rend les personnes ou les catégories de personnes concernées vulnérables. Si ces groupes présentent des comportements déviants, on mettra sur le compte de la différence l'explication du « problème ». Or, dans le contexte nord-américain le modèle des cégeps représente une différence. Voilà donc le prétexte commode qui explique tout ! Les étudiants changent de programme trop fréquemment ? C'est à cause des Cégeps ! Ils ne terminent pas dans les délais réglementaires ? C'est à cause des Cégeps ! Ils retournent parfois au secondaire faire un diplôme d'études professionnelles ? C'est à cause des Cégeps!

Cette argumentation peut sembler manquer de sérieux. L'APPSC considère que toute la discussion actuelle manque grandement de sérieux ! C'est cela que nous dénonçons; à témoin : les documents tendancieux produits par le Ministère de l'éducation pour mettre au jeu la discussion sur le collégial, la position dangereuse de la Fédération des Cégeps, les désirs hégémoniques de la Fédération des Commissions scolaires et de la Conférence des principaux et des recteurs des universités. Les détracteurs du réseau collégial comparent constamment le Québec avec l'Ontario, les provinces de l'ouest et les États-Unis soulignant toujours cette terrible différence, voire anomalie, qu'il faudrait corriger. Le Québec n'est pas l'Ontario ni un État américain ! Le gouvernement actuel a trop souvent tendance à l'oublier.

M. Guy Rocher, dans le cadre d'une conférence livrée aux membres de l'APPSC il y a quelques années, rappelait que la Commission Parent, à laquelle il a contribué, avait mis 5 ans à produire son rapport. Avant de proposer la création des cégeps, les auteurs avaient pris le temps d'étudier les principaux modèles en vigueur ailleurs dans le monde. Quelle valeur devrait-on reconnaître au document de consultation du ministère produit en quelques semaines pour le Forum collégial ? De combien de temps les différentes personnes et organisations intéressées ont-elles disposé pour produire les mémoires actuellement disponibles sur le site du Forum ?

Selon nous, les Cégeps se portent bien. Ils ne sont pas parfaits, bien sûr, mais probablement bien mieux adaptés à leurs défis que ne le sont les institutions d'enseignement secondaire et universitaire; l'enseignement collégial étant encadré par une commission d'évaluation qui dispose des outils nécessaires à la réalisation de ses mandats. L'APPSC interroge donc sérieusement les motifs réels du « brasse camarade » actuel. L'attaque envers le réseau collégial est devenue trop répétitive pour ne pas susciter un malaise nous portant à chercher « à qui profite le crime ». Les problèmes des Cégeps ne commandent pas une réorganisation majeure du réseau ou du système lui-même. L'étude de Pierre Fortin montre comment le rapport Bédard a amplifié inutilement les problèmes soulevés.

À notre avis, la question la plus pertinente actuellement sur les cégeps est comment les outiller pour qu'ils rencontrent encore mieux leur mission et pour que l'accessibilité aux études supérieures s'améliore encore sur tout le territoire du Québec. Produire des diplômés et des citoyens en mesure de faire face à l'avenir : voilà un véritable enjeu pour notre société !